

Cilsss

**COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL
B.P. 7049 OUAGADOUGOU
TEL. 30.67.57 / 58**



**PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL
IN THE SAHEL
FAX : 30.72.47
TELEX : 5263 COMITER**

PAROC

Programme d'Appui Régional aux Organismes Céréaliers

GTZ - République Fédérale d'Allemagne

01 B.P. 67 Ouagadougou 01 / Burkina Faso

Tél. (226) 31 24 71 / 17 85 Fax 31 17 85

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DES DIRECTEURS GENERAUX DES
OFFICES CEREALIERS DU BURKINA FASO, DU MALI ET DU NIGER**

OUAGADOUGOU, LES 11 ET 12 DECEMBRE 1995

Décembre 1995

Abréviations

CILSS	: Comité permanent Interétats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
DIAPER	: Projet DIAgnostic PERmanent
GTZ	: Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
OC	: Office Céréalier
OPAM	: Office des Produits Alimentaires du Mali
OPVN	: Office des Produits Vivriers du Niger
PAROC	: Programme d'Appui Régional aux Offices Céréaliers
PREGEC	: Projet de PREvention et GEstion de Crises alimentaires
PSA	: Projet de Sécurité Alimentaire
PSR	: Projet de Stock de Réserve
RFA	: République Fédérale d'Allemagne
SAP	: Système d'Alerte Précoce
SIM	: Système d'Information sur les Marchés
SNS	: Stock National de Sécurité
SONAGESS	: Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité

Les directeurs généraux des offices céréaliers du Burkina Faso, du Mali et du Niger se sont réunis à Ouagadougou les 11 et 12 décembre sur invitation de la GTZ/Division Sécurité Alimentaire.

La rencontre, élargie aux chefs des projets PSA et préparée par le PAROC, avait pour objet, à deux semaines du retrait de l'assistance technique de la RFA au niveau des offices céréaliers, prévu le 31 décembre 1995, de :

- faire le point sur plus de quinze années de coopération technique ;
- ainsi que discuter des modalités pratiques de l'appui ponctuel de la RFA prévu en 1996 et 1997 dans le cadre de la consolidation des acquis des projets.

La liste des participants ainsi que l'ordre du jour sont joints respectivement en annexes 1 et 2.

1 Présentation de PREGEC

Le coordonnateur du PAROC a présenté le projet "PREvention et GEstion de Crises alimentaires au Sahel" (PREGEC) que le CILSS a adopté dans le cadre de son plan triennal, projet conçu sur la base des acquis du PAROC qui prend fin le 31/12/95.

Le projet qui, à la différence du PAROC, couvre l'ensemble des pays du CILSS, est résumé en annexe 3 dans le tableau synoptique de planification. Son objectif opérationnel est "les dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires dans les pays du CILSS sont renforcés dans un cadre sous-régional harmonisé". Pour ce faire, il s'investira dans 3 résultats ayant trait à la mise en place de plans de secours d'urgence dans les pays, la gestion plus efficiente des stocks et fonds de sécurité alimentaire et l'application de la charte de l'aide alimentaire.

Le projet qui prendra en compte les divers degrés d'avancement dans la mise en place des instruments de prévention et de gestion des crises alimentaires dans les différents états membres du CILSS, articulera ses activités principales autour de :

- la sensibilisation des états membres sur la nécessité d'un système efficace de prévention et de gestion de crises alimentaires ;
- la mise à leur disposition des stratégies disponibles ;
- la création de conditions d'échanges bilatéraux entre états membres ;
- l'organisation de rencontres régionales d'information et de concertation ;

- l'évaluation périodique l'application de la charte de l'aide alimentaire dans les pays du CILSS.

2 Information sur l'appui de la GTZ durant la phase de consolidation

Le représentant de la GTZ a présenté le cadre de l'appui ponctuel prévu en faveur des offices céréaliers pendant la phase de consolidation 1996 et 1997 :

- assistance technique ponctuelle : 14 hommes mois (expatriés) et 22 hommes mois (nationaux et régionaux) ;
- formation (15 à 18 millions de FCFA)
- fourniture de matériel et d'intrants (~ 15 millions de FCFA)

Les procédures de mise en place de ces appuis se feront à travers les services d'administration des projets de la GTZ dans les états. Ce sera notamment le cas pour la signature des contrats des consultants locaux, le recrutement des consultants expatriés se faisant au niveau du siège de la GTZ.

Après concertation, les parties sont convenues de la possibilité de changer l'affectation du budget aux différents postes afin de mieux prendre en compte leurs besoins d'appui.

3 Appui sollicité par les offices céréaliers durant la phase de consolidation

Sur la base du compromis évoqué plus haut et du budget disponible, les offices ont sollicité les appuis suivants (voir également annexe 4) :

Burkina Faso :

Etant donné la mise en place de la SONAGESS et les appuis annoncés d'autres bailleurs de fonds ainsi que la présence d'un fonds de réserve de 2,5 milliards de FCFA, la SONAGESS a concentré son appui sollicité sur les "missions d'appui de courte durée" à la direction générale, à la protection des végétaux et à la mise en place de la comptabilité ainsi qu'au contrôle interne.

Par conséquent la SONAGESS a demandé la prise en charge, pendant les 6 premiers mois de 1996, de 3 experts (de longue durée) qui devront couvrir les domaines cités, étant entendu que l'Union Européenne et des bailleurs bilatéraux comme la France et les Pays-Bas prendront la relève.

Mali

Les besoins exprimés par l'OPAM sont également en rapport avec la disponibilité d'un fonds de réserve autour d'un milliard de FCFA devant servir à la gestion du SNS. Ainsi, l'OPAM prévoit 2 missions d'appui de courte durée : la planification des activités de l'OPAM, notamment en tant qu'EPIC (par un expert national) et l'appui à la comptabilité (expert national) ; ainsi qu'un programme de formation chiffré à 31 millions de FCFA.

Niger

L'environnement de l'OPVN sera probablement marqué en 1996 par la signature d'un programme d'ajustement structurel entre la République du Niger et les institutions de Bretton Woods.

Ainsi l'OPVN sollicite des missions d'appui de courte durée pour la restructuration de l'office et sa mise en cohérence avec le PAS, le cadre institutionnel ainsi que l'analyse des données du SIM. Il est également sollicité un budget de 20 000 DM pour la prise en charge de cadres en formation jusqu'en septembre 1996.

4 Financement des offices céréaliers (voir annexes 5 et 6)

De manière générale, les officiers céréaliers ont été financés par les bailleurs de fonds jusqu'ici, avec toutefois des contributions des pays concernés même si cela ne ressort pas dans les budgets.

Les différentes contributions se font notamment au titre des rémunérations par rapport au destockage, à la gestion de l'aide alimentaire selon généralement des pourcentages autour de 10 %. En plus, l'office génère des revenus modestes issus d'activités commerciales comme la location de magasins et le traitement pour tiers.

La contribution de la RFA s'est matérialisée jusqu'ici à deux niveaux : le fonds de réserve et le budget des PSA.

C'est ainsi qu'avec le retrait des PSA, les offices vont enregistrer un manque à gagner considérable. En outre, il est évident que les relations entre les offices et les bailleurs de fonds vont souffrir de cet arrêt des PSA. C'est en ces termes que l'avenir des offices et de la gestion des instruments de gestion de la sécurité alimentaire (stocks et fonds de sécurité alimentaire, SAP, SIM, etc.) est posé !

Avec le retrait des bailleurs de fonds, le système risque de s'écrouler !

Pour faire face à cet avenir incertain, les recommandations suivantes ont été faites :

- impliquer le maximum de bailleurs de fonds ;
- réduire davantage les coûts ;
- augmenter encore la transparence ;
- faire participer les états concernés, même de façon symbolique.

L'inscription du budget des offices au budget de l'état a également été préconisé, quitte à ce que le budget des offices soit pris en charge par un ou des donateurs ; mais à la condition que les contributions ne transitent pas au trésor public !

5 Evaluation sommaire des PSA

Une appréciation globale de l'action des PSA a donné les résultats suivants :

- d'une manière générale l'action des PSA qui étaient bien intégrés dans les offices céréaliers a été évaluée très positivement même s'il y a eu parfois des conflits de compétence entre le directeur général et le chef de projet, ou si l'appellation PSA peut être jugée trop large pour le domaine couvert ;
- spécifiquement, les PSA ont été un facteur de communication entre la RFA et les pays sahéliens ; ils ont assuré un appui technique, financier et matériel considérable ainsi qu'un transfert de compétences ;
- les PSA ont contribué à mobiliser des financements d'autres donateurs pour les offices céréaliers parce qu'ils ont constitué un pôle d'attraction pour les donateurs et accru la capacité de négociation des offices.

6 Situation alimentaire au Sahel

L'animateur local du DIAPER au Burkina Faso a fait un exposé sur la situation alimentaire au Sahel.

De cette présentation, il est ressorti que la pluviométrie exceptionnelle de 1994 s'est traduite par un record de production pour 1994/95. La campagne 1994/95 a été donc jugée bonne en moyenne avec une consommation apparente de 195 kg par tête pour l'ensemble des pays du CILSS.

Toutefois les prix de céréales ont augmenté de manière continue de janvier à septembre 1995 malgré la bonne campagne annoncée pour 1995/96. Ce paradoxe peut être dû à la perturbation de la pluviométrie observée au début de la campagne ou à l'inflation générale observée dans la zone CFA.

Les perspectives de 1995/96 sont données bonnes sur la base d'un léger recul de la production par rapport à l'année dernière et des stocks d'ouverture très importants.

Ce dernier point a fait l'objet d'un débat contradictoire, les prévisions de récolte étant jugées très optimistes, vu l'arrêt précoce des pluies.

Il faut retenir de cette discussion que les estimations de récoltes faites au 30 septembre semblent assujetties à une bonne fin de campagne qui n'est pas toujours garantie. Ainsi, proposition a été faite d'étudier la possibilité de reculer cette échéance pour prendre en compte la fin de la campagne de manière à sortir des bilans prévisionnels moins contestables sur ce point. Etant donné que ce calendrier est arrêté avec le CILSS, cette recommandation sera portée à l'attention du Secrétaire Exécutif du CILSS.

Par ailleurs l'opportunité de prendre en compte d'autres produits alimentaires non céréaliers dans le cadre d'un bilan alimentaire a été posée.

Conclusions

L'appréhension générale qui se dégage de cette rencontre est que les PSA vont laisser au sein des offices céréaliers un vide difficile à combler. Il ne s'agit pas ici seulement du manque à gagner vis à vis de la RFA mais également des autres bailleurs de fonds, compte tenu de l'effet d'entraînement que le retrait des PSA va créer.

Il est ainsi fortement recommandé une rencontre des directeurs généraux des offices céréaliers entre mars et mai 1997 en vue d'évaluer le retrait des PSA ainsi que les appuis apportés durant la phase de consolidation.

PAROC

Programme d'Appui Régional aux Organismes Céréaliers

GTZ - République Fédérale d'Allemagne

01 B.P. 67 Ouagadougou 01 / Burkina Faso

Tél. (226) 31 24 71 / 17 85 Fax 31 17 85

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DES DIRECTEURS GENERAUX DES OFFICES CEREALIERS DU BURKINA FASO, DU MALI ET DU NIGER

OUAGADOUGOU, LES 11 ET 12 DECEMBRE 1995

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants

Annexe 2 : Ordre du jour

Annexe 3 : TSP de PREGEC

Annexe 4 : Appui sollicité par les offices céréaliers

Annexe 5 : Financement des offices céréaliers

Annexe 6 : Financement à long terme des offices céréaliers

Annexe 7 : Evaluation sommaire de l'action des PSA

Annexe 8 : Situation alimentaire au Sahel

Décembre 1995

Annexe 1 : Liste des participants

Mme H. Djiga DG / SONAGESS

M. R. Hainer Chef de mission PSA/SONAGESS

M. A. Koïta PDG / OPAM

M. B. Cridel Chef de mission PSA/OPAM

M. Abbas A. M. DG / OPVN

M. Heldmann Conseiller financier PSR/OPVN

M. Benthe Agro-Progress Bonn

M. W. Zarges GTZ/Division Sécurité Alimentaire

M. M. Yade CILSS/PAROC-GTZ

Annexe 2 : Ordre du jour

Lundi 11 décembre :

- 9H00 - 10H30 : - Présentation de PREGEC
 - Informations sur l'appui de la GTZ durant la phase de consolidation

10H45 - 12H30 : Appui sollicité par les offices céréaliers durant la phase de consolidation

14H30 - 16H00 : Financement des offices céréaliers (Mali)

16H30 - 18H00 : Financement des offices céréaliers (Niger)

Mardi 12 décembre :

- 8H30 - 11H00 : - Financement des offices céréaliers (Burkina Faso)
 - Financement à long terme des offices céréaliers
 - Evaluation sommaire de l'action des PSA

11H15 - 12H30 : Point d'information sur les résultats préliminaires de la campagne céréalière 1995/96 (DIAPER)

**Annexe 3 : TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA PLANIFICATION
PROJET PREVENTION ET GESTION DES CRISES**

Période planifiée : 1995-1997

PREGEC/CILSS

OBJECTIF STRATEGIQUE		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	SUPPOSITIONS IMPORTANTES	R	A	CATALOGUE DES ACTIVITES PRINCIPALES	
Le Sahel est moins vulnérable aux crises alimentaires dues en particulier à des fluctuations de la production								
OBJECTIF OPERATIONNEL					R1		A11	Concevoir et proposer un processus de mise en place du plan d'intervention d'urgence.
Les dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires dans les pays du CILSS sont renforcés dans un cadre sous-régional harmonisé		<p>La variance de la consommation céréalière par tête a diminué au niveau des Etats entre 95-97.</p> <p>Une tendance à la baisse de l'amplitude de variation des prix dans une même année est observée dans les pays du CILSS entre 1995-1997</p> <p>Le pourcentage d'aide alimentaire importée par rapport aux excédents au niveau national a diminué dans chaque pays du CILSS entre 1995-1997.</p> <p>Le pourcentage d'aide alimentaire importée par rapport aux excédents régionaux a diminué au Sahel entre 95-97</p>	<p>Bilans céréaliers</p> <p>Système d'informations sur le marché (SIM)</p> <p>Rapport d'évaluation de l'application de la charte de l'aide alimentaire.</p> <p>Rapport d'évaluation de l'application de la charte de l'aide alimentaire.</p>	Les Etats et les bailleurs de fonds acceptent de collaborer effectivement.		A12	Sensibiliser les Etats à mettre en oeuvre la stratégie d'élaboration et de mise en place du plan d'intervention d'urgence.	
						A13	Répondre aux demandes d'appuis ponctuels des Etats membres.	
						A14	Promouvoir les échanges d'expériences entre Etats.	
						R2	<p>A21 Sensibiliser les Etats sur le rôle, les avantages, les contraintes et les interrelations entre SNS et FNSA.</p> <p>A22 Mettre à la disposition des Etats les méthodologies de détermination du niveau adéquat des SNS et FNSA.</p> <p>A23 Appuyer les Etats à mettre en place les SNS et les FNSA.</p> <p>A24 Réaliser une étude comparative des différentes sources d'approvisionnement de la sous-région en cas de crise.</p> <p>A25 Elaborer une méthodologie standard de détermination du coût de gestion du SNS.</p> <p>A26 Elaborer une conception du financement durable du SNS et du FNSA.</p> <p>A27 Mener une réflexion en vue d'une rotation technique plus efficiente du SNS.</p>	
RESULTATS		<p>Au moins 6 Etats sur 9 qui compte le CILSS adoptent le processus d'élaboration et de mise en place d'un plan national de secours d'urgence proposé par le Projet, en fin Juin 96.</p> <p>En fin 97, toutes les requêtes d'appui ont fait l'objet d'intervention de la part du Projet conformément aux besoins exprimés.</p>	<p>Rapport d'adoption du processus par les Etats.</p> <p>Requêtes d'appui.</p> <p>Rapports d'activités du Projet.</p>	Les Etats collaborent effectivement.		R3	<p>A31 Contribuer à la coordination des différents dispositifs d'information pour la sécurité alimentaire.</p> <p>A32 Mener une étude sur l'impact de la dévaluation sur les prix des céréales au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal.</p> <p>A33 Réaliser une étude sur la corrélation entre les bilans prévisionnels de campagne et l'évolution du niveau d'approvisionnement des marchés au cours d'une même année.</p> <p>A34 Contribuer à l'évaluation de l'impact de l'aide alimentaire au Sahel.</p> <p>A35 Contribuer à l'évaluation périodique de l'application de la charte de l'aide alimentaire au Sahel.</p> <p>A36 Contribuer à l'organisation de la réunion annuelle du réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel.</p> <p>A37 Faire participer les répondants du Projet au niveau des Etats membres à la réunion de bilans du DIAPER</p>	
Les Etats membres du CILSS sont appuyés dans la mise en place et/ou la gestion plus efficiente des stocks et des fonds nationaux de sécurité alimentaire	R1	<p>Tous les pays membres du CILSS ont défini de manière précise leurs besoins en matière de Stocks de Sécurité et de Fonds Nationaux de Sécurité Alimentaire, en fin 97.</p> <p>Une tendance à la baisse des coûts inhérents aux S.N.S et aux F.N.S.A est observée dans les pays disposant actuellement de ces instruments (Mali, Niger, Burkina Faso) en fin 97.</p>	<p>Rapports d'études adoptés sur les SNS et les FNSA.</p> <p>Contrats plans des organismes céréaliers.</p> <p>Rapports comptables et financiers des organismes céréaliers concernés.</p>					
L'application de la charte de l'aide alimentaire au Sahel est renforcée.	R2	<p>Le rapport besoins en aide alimentaire importée par rapport à la livraison d'aide alimentaire dans les pays du CILSS s'est rapproché de l'unité entre 1995 et 97</p> <p>Le pourcentage de distribution gratuite par rapport à l'aide totale a diminué dans les pays du CILSS entre 1995 et 97</p>	<p>Rapports d'évaluation de l'application de la charte.</p>	Les Etats et les bailleurs de fonds acceptent les règles de jeu.				
	R3							

Annexe 4 : Appui sollicité par les Offices céréaliers

PAYS	MISSION D'APPUI DE COURTE DUREE	FORMATION	DIVERS
BURKINA	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Appui à la Direction Générale</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Même sans financement Union Européenne, appui RFA dès le départ et d'affiliée</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Appui sollicité également de l'Union Européenne et des Pays-Bas</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Fonds roulement Union Européenne/ Burkina Faso : Accord pour l'utilisation partielle par la SONAGESS</div> </div> <div style="width: 45%;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Appui en protection des végétaux</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Appui au contrôle interne</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Appui au Système d'information sur le Marché (SIM)</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">GTZ : 6 mois UE : 18 mois Pays-Bas : 12 mois</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">FDR consistant ? sera transféré au FODEC</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Conservation versus gestion des stocks !</div> </div> </div>	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Gestion et protection des stocks</div> </div> <div style="width: 45%;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Matériel de protection des stocks</div> </div> </div>	
Besoins très importants			
Appui sollicité également de l'Union Européenne et des Pays-Bas			
Fonds roulement Union Européenne/ Burkina Faso : Accord pour l'utilisation partielle par la SONAGESS			

PAYS	MISSION D'APPUI DE COURTE DUREE	FORMATION	DIVERS
MALI	<p>Avenir du PRMC et de son appui à l'OPAM posé !</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p><u>Volet finances et comptabilité :</u> Appui en vue de la relève nationale (expert international) 1er trimestre</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p><u>Volet technique :</u> Planification des activités de l'OPAM (PRMC) 1996 notamment étude sur activités de l'OPAM en tant qu'EPIC (expert national) : 1er trimestre</p> </div>	Programme de 31 millions déjà élaboré	
NIGER	<p>AIDE ALIMENTAIRE ALLEMANDE</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>Audit des comptes co-gérés</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>Mise en oeuvre audit financement</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>Analyse des données SIM</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>Cadre institutionnel</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>Restructuration PAS</p> </div> <p style="text-align: center;">DISCUSSIONS</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>Prise en charge des frais administratifs des offices céréaliers impliqués dans la gestion de l'aide allemande</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>Evaluation de la requête de l'aide alimentaire ? Ambassade !</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>Réunion d'évaluation des Directeurs généraux 2e trimestre 1997 janvier à mai</p> </div>	Cadres en formation jusqu'en 09/96 (20,000 DM)	

Annexe 5 : Financement des Offices céréaliers

MALI		JUSQU'ICI	A PARTIR DE MAINTENANT
Financement bilatéral de 1977 à 1981		Rémunération au titre de destockage de céréales (10 %)	Fin 1997 = fin du contrat plan
A partir de 1981, PRMC, FCCAA à partir de contributions bilatérales, * céréales vendues * contribution directe		Vente d'intervention à des prix supérieurs de 10 % à ceux du marché selon les informations du SAP	Quelles activités acceptables pour les partenaires * tierce-détenzione * commerce de riz mais activités considérées comme devant être exécutées par le privé
FDR est resté intact		5 à 10 % de rémunération de la gestion de l'aide alimentaire (selon le temps de stockage, le nombre de traitements)	Missions de service public doivent être prises en charge par l'OPAM : SNS, SIM, SAP
Contribution RFA : 300 millions/an		Rémunération minimale de 150 millions (garantie par FCCAA)	Appui financier du FCCAA nécessaire
		Activités commerciales : * location de magasin * traitement pour tiers	Restructuration nécessite réduction des effectifs et des délégations régionales, Location du garage,...
		Frais administratifs Fluctuation des volumes d'aide alimentaire	En cas de défaillance du PRMC, reconstitution du SNS par le FDR
			Frais de fonctionnement OPAM, SIM, SAP environ 1 milliard FCFA
			FdR "Trésor de guerre" code de gestion bilatérale approuvé : produits phytosanitaires, réhabilitation des magasins, sacherie,...
			Inscription au budget de l'Etat suppose un engagement bilatéral ou multilatéral
			Réaffectation des financements du PRMC au détriment de la "sécurité alimentaire"

NIGER	JUSQU'ICI	A PARTIR DE MAINTENANT	
	Adaptation du système de l'OPAM à l'OPVN s'est heurtée à des difficultés	Problème de trésorerie SNS : 80,000 t ramené à + 40000 t + FNSA	SAP/Fonds d'urgence du projet américain susceptibles de financer certaines activités d l'OPVN
	Environ 400 millions/an par la RFA	Financement à l'intérieur d'un cadre de concertation	Fonds de réserve français cogéré
	Ressources propres issues de la liquidation des stocks de stabilisation	Problèmes "d'hégémonie" dans le cadre de la mise en place de la commission mixte (OPVN , SAP)	Ressources propres et FdR épuisés !
	15 % de marge prise sur les aides alimentaires	60 F la tonne kilométrique (en moyenne)	Budget : 800 millions FCFA/an
		OPVN est responsable du renouvellement et cherche à combler le déficit (prix de vente-prix de reconstitution)	

BURKINA FASO	A PARTIR DE MAINTENANT	
	1, Contrat-plan	Fonctionnement : UE
	* Rémunération sur la base de budget annuel approuvé par le CA	Protection des stocks : RFA SIM : RFA/Pays-Bas
	* CRSPC,,, : études, coordination * SP/CPC,, : exécution FODEC	Financement dégressif des bailleurs !
	Cadre unique	A la fin du 1er contrat-plan, le financement de la SONAGESS va se poser
	Intérêts : Fonds,,, (pot commun) décision à la majorité	A partir de 1996 financement du SIM demandé aux Pays-Bas 50 millions/an
	Engagement des bailleurs et de l'état, 1re année : budget financé par les bailleurs	Fonds de réserve sera versé dans le fonds d'action à la sécurité alimentaire
	Rémunération sur base prestations	Fonds de réserve : 2,5 milliards 1,5 milliard : * reconstitution * maintien 1 milliard : * stock financier
	FODEC géré par le comité paritaire	
	Fonds d'action à la sécurité alimentaire : * reconstitution * protection des stocks * distribution * fonds financier	

Annexe 6 : Financement à long terme des Offices céréaliers		
Constats	Budgets annuels	Recommandations
Avec le retrait des bailleurs le système risque de s'écrouler partout	OPAM : 570 millions	Impliquer le maximum de bailleurs
Sacrifice consenti par les états : restructurations successives et même liquidation au Burkina Faso	OPVN : 800 millions	Réduction de coûts
	SONAGESS : 350 millions	Augmentation de la transparence
Recherche de substitution des offices céréaliers par les ONG et opérateurs privés		Participation de l'Etat ! même symbolique
Aide alimentaire ne peut pas se substituer aux stocks		
Arrêt des PSA : relations entre les bailleurs et les offices céréaliers vont s'en ressentir		

Annexe 7 : Evaluation sommaire de l'action des PSA	
Participation du PSA très positive	PSA intégrés dans les offices céréaliers au niveau des différents services
Appui technique, financier et matériel considérable	Contribution considérable dans la mise en place de la SONAGESS
PSA a été un facteur de communication entre RFA et les pays sahéliens	Amélioration de la capacité de négociation des offices céréaliers
PSA a été un pôle d'attraction des donateurs	Mobilisation des financements
Transfert de compétences	Conflits de compétence entre DG et chef de projet peuvent s'exprimer !
	Appellation PSA trop large ?

Annexe 8 : Situation alimentaire au Sahel (1995/1996) - Situation céréalière

Situation ex-post 94/95	Situation prévisionnelle faite en début novembre
Pluviométrie exceptionnelle record de production	
Production brute : 10 M T +15 % par rapport 93/94	* Conditions défavorables pour les semis en juin/juillet dans certains pays, poches de sécheresse, arrêt précoce des pluies,,,
Production nette : 8 250,000 t	Situation phytosanitaire plus ou moins calme sauf en Mauritanie et au Niger
Stocks 01,01,94 : 600,000 t 01,10,95 : 800,000 t	
Importations 124,000 t (céréales) 160,000 t (aide)	Réveil du criquet pélerin, Sauteriaux oiseaux !
Disponibilités : 10,240,000 t consommation apparente : 9,641,000 t 195 kg/habitant	9,500,000 prévisions de production -4 % par rapport 94/95 +11 % par rapport 89/94
Augmentation continue des prix de céréales de janvier à septembre dans tous les pays due à : * perturbations de la campagne * Inflation générale	
Discussions	
Bilan prévisionnel établi très tôt pluies arrêtées à la floraison : production surestimée	Mais si les conditions d'octobre sont mauvaises : les prévisions seront surestimées !
30 septembre : évaluation de la campagne agricole : estimation de production	Décalage de l'évaluation de la campagne
Résultats définitifs en janvier-mars	Consommation apparente
Mais mettre en place des mécanismes précoce en cas de mauvaise année qui s'annonce !	Faire des bilans alimentaires
	Exportations difficiles à cerner